



CONSEIL

Cent soixante-seizième session

Rome, 2-6 décembre 2024

Informations actualisées sur la collaboration de la FAO avec les autres organismes du système des Nations Unies

Résumé

Le présent document fait le point sur les progrès accomplis par la FAO pour ce qui est de renforcer sa coordination et ses partenariats avec les entités du système des Nations Unies pendant l'exercice 2023-2024. Il met en avant les principaux résultats obtenus pour ce qui est d'institutionnaliser lesdits partenariats, d'utiliser des mécanismes de financement conjoints et d'intégrer l'approche axée sur les systèmes agroalimentaires dans les cadres et mécanismes des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national. Il décrit également la collaboration fructueuse que la FAO a mise en place avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, mettant l'accent sur les mesures concrètes prises pour transformer les systèmes agroalimentaires afin de mettre fin à la pauvreté, d'assurer la sécurité alimentaire et d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.

Tout en prenant acte des importants progrès accomplis, le document aborde également les défis auxquels sont confrontées, à l'échelle du système, les entités des Nations Unies, comme les coûts de transaction élevés, les lacunes constatées en matière de capacités, l'accès limité à un financement souple et les différences de modalités opérationnelles, qui limitent une collaboration efficace, en particulier au niveau des pays. S'appuyant sur les enseignements tirés et allant de l'avant, la FAO s'emploie à renforcer davantage ses partenariats avec le système des Nations Unies, utilisant son pouvoir de mobilisation et son leadership technique, à promouvoir des approches intégrées et des investissements durables, et à renforcer les capacités des équipes de pays des Nations Unies à l'appui de la transformation des systèmes agroalimentaires. Cet effort coordonné permettra d'accélérer la réalisation des ODD et de faire face aux crises mondiales émergentes.

Suite que les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et le Conseil sont invités à donner

Les participants à la Réunion conjointe et le Conseil sont invités à examiner le document présentant des informations actualisées sur la collaboration de la FAO avec les autres organismes du système des Nations Unies et à donner les indications qu'ils jugeront utiles.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Maurizio Martina
Directeur général adjoint
Tél.: +39 06570 51913
Courriel: DDG-Martina@fao.org

I. Introduction

A. *Objet et champ d'application*

1. Le présent document s'appuie sur celui, publié précédemment sous la cote [CL 174/12](#), dans lequel la FAO a présenté une vue d'ensemble des partenariats porteurs de transformation, vastes et croissants, qu'elle a noués avec d'autres entités du système des Nations Unies. Il fait le point sur les progrès accomplis au cours des 12 derniers mois dans les principaux mécanismes et modalités par lesquels la FAO collabore, aux niveaux mondial, régional et national, avec ses partenaires du système des Nations Unies pour mettre fin à la pauvreté, assurer à tous la sécurité alimentaire et atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.
2. En réponse aux retours des membres et aux demandes d'informations supplémentaires, le présent document décrit les résultats obtenus pour ce qui est d'institutionnaliser ces partenariats, d'utiliser des mécanismes de financement conjoints et d'élaborer des outils que l'on puisse utiliser pour intégrer l'approche fondée sur les systèmes agroalimentaires dans les cadres du système des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national. En outre, il détaille la collaboration fructueuse que la FAO a mise en place avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, collaboration qui a renforcé son rôle moteur et aidé à positionner et à intégrer la transformation des systèmes agroalimentaires dans les programmes de développement des membres.
3. La première section du document présente les informations actualisées de cette année, mettant en avant les mesures que la FAO a prises pour renforcer et institutionnaliser davantage les principaux partenariats qu'elle a noués avec le système des Nations Unies. Elle documente également l'action menée récemment par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 2 et examine la façon dont la FAO et ses partenaires du système des Nations Unies pour le développement font collectivement droit aux membres, qui réclament que l'on intègre et utilise le potentiel de transformation des systèmes agroalimentaires pour accélérer la réalisation d'autres ODD.
4. Un résumé des progrès réalisés dans la mise en œuvre du nouveau Mémoire d'accord concernant la collaboration fondamentale entre les organismes ayant leur siège à Rome, signé l'an dernier, est présenté à la section II.
5. La section III présente des éléments concrets qui, provenant de mécanismes nationaux, régionaux et mondiaux, montrent comment la FAO, en collaboration avec ses partenaires du système des Nations Unies, a progressé, dans le cadre de son mandat, dans les dimensions économique, sociale et environnementale des ODD. Ces exemples soulignent l'impact qu'ont les partenariats de la FAO sur le terrain, montrant comment des efforts coordonnés permettent de progresser dans divers contextes.
6. Démontrant encore l'attachement de la FAO à la mise en place de collaborations thématiques dans les systèmes agroalimentaires, la section IV montre comment ces collaborations thématiques de l'ONU non seulement s'alignent sur les objectifs organisationnels stratégiques de la FAO et y contribuent, mais font également progresser des objectifs de développement systémiques plus larges présentant un rapport avec les ODD.
7. Pour aider à aborder le contexte général et à se préparer aux enjeux futurs, la dernière section du présent document résume les difficultés que rencontre la FAO dans sa collaboration avec des partenaires du système des Nations Unies. Elle explore également les possibilités d'améliorer et de renforcer les collaborations et la coordination de la FAO avec ces partenaires, et recense les domaines à traiter en priorité pendant l'année à venir pour faire en sorte que les partenariats de la FAO continuent d'évoluer en fonction des besoins des membres.

B. *Vue d'ensemble*

8. S'appuyant sur la dynamique du Sommet de 2023 sur les ODD, le système des Nations Unies pour le développement a adopté les systèmes agroalimentaires comme élément central de son soutien afin d'accélérer la réalisation des ODD en affrontant des problèmes tels que l'insécurité alimentaire,

la malnutrition, le changement climatique, la perte de biodiversité, la dégradation des ressources, la pauvreté rurale et la récession économique par une approche multidimensionnelle et multisectorielle. Ce pivot stratégique se fonde sur un cadre conceptuel plus clair et est étayé par le plaidoyer des principales parties prenantes, y compris la FAO, ses partenaires du système des Nations Unies ayant leur siège à Rome et le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires («le Pôle»).

9. Pendant l'année écoulée, pour aider à accélérer la réalisation des ODD, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable s'est attaché en priorité à aligner les cadres d'action et de programme des équipes de pays des Nations Unies sur l'expertise d'entités des Nations Unies, utilisant des fonds communs interinstitutions et des programmes conjoints adaptés aux contextes nationaux.

10. La FAO a élargi son action dans les systèmes agroalimentaires en nouant, par le biais de mémorandums d'accord, de nouveaux partenariats stratégiques avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Ces partenariats visent à axer les politiques commerciales mondiales sur la sécurité alimentaire et la réalisation des ODD, à renforcer l'emploi et la protection sociale dans le secteur agroalimentaire, à traiter les conséquences socioéconomiques des crises et des problèmes environnementaux, et à soutenir les populations vulnérables. Au travers de plans de travail conjoints spécifiques, assortis de délais, axés sur les pays et mus par les résultats, ces partenariats utilisent les atouts comparatifs de chaque organisation, illustrant l'esprit de collaboration qui imprègne la stratégie de la FAO et produisant d'importants résultats.

11. En outre, la collaboration de la FAO avec d'autres entités du système des Nations Unies a abouti à l'élaboration d'outils pour les équipes de pays des Nations Unies, facilité l'évaluation des systèmes alimentaires nationaux et largement aidé à réorienter les politiques vers la transformation des systèmes agroalimentaires. Ces activités ont aidé à renforcer ces derniers, à réduire la vulnérabilité des communautés marginalisées et à mettre en œuvre l'Accord de Paris en évaluant les chaînes de valeur agroalimentaires à l'échelle des systèmes.

12. À la réunion du Groupe d'experts de la FAO et du Département des affaires économiques et sociales (DESA) de l'ONU sur l'avancement de l'ODD 2, tenue en mars 2024, les participants ont souligné la lenteur des progrès accomplis, aggravée par les inégalités mondiales, les conflits, les crises économiques et le changement climatique, appelant à adopter des approches intégrées et fondées sur les droits, à investir de manière durable et à nouer des partenariats plus solides pour résoudre ces problèmes et dessiner clairement la voie à suivre pour agir à l'avenir.

II. Collaboration entre organismes ayant leur siège à Rome

13. Le Mémorandum d'accord signé en 2023 par les organismes ayant leur siège à Rome a renforcé la collaboration dans six domaines thématiques: les systèmes agroalimentaires, la nutrition, l'égalité des genres, la résilience, les jeunes et le changement climatique. Ce cadre a revitalisé les partenariats noués entre ces organismes, amélioré la coordination et aligné les opérations sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement¹.

14. Au niveau mondial, le Mémorandum d'accord permet une approche souple et collective qui influence d'importantes instances telles que le Conseil de sécurité de l'ONU, le Groupe des Sept (G7), le Groupe des 20 (G20) et la Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Aux niveaux régional et national, des initiatives telles que le programme commun «Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes

¹ On trouvera des informations actualisées plus détaillées sur l'application des critères de la liste de contrôle pour le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le prochain Rapport intérimaire de la FAO sur l'Examen quadriennal complet qui sera publié pour la prochaine session de la Conférence de la FAO, en 2025.

rurales»² ont bénéficié directement à près de 20 000 personnes et indirectement à 138 000 autres en 2023. Des projets tels que le programme d'alimentation scolaire mis en œuvre au Kenya reflètent les progrès de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Une enquête de la FAO a révélé que plus de 100 bureaux de pays reconnaissent le Fonds international de développement agricole (FIDA) ou le Programme alimentaire mondial (PAM) comme des partenaires de premier plan, 80 pour cent d'entre eux faisant état d'une collaboration étroite mise en place pour concevoir, mettre en œuvre et promouvoir des programmes.

15. Dans le cadre du processus de la CCNUCC, les organismes ayant leur siège à Rome ont aidé à atteindre les objectifs de financement de l'action climatique et les contributions déterminées au niveau national, comme en témoignent des projets tels que le Programme intégré de transformation des systèmes alimentaires du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'initiative Vision pour des cultures et des sols adaptés (VACS), qui mettent en avant des pratiques agricoles innovantes et la comptabilisation des gaz à effet de serre. L'outil de suivi des flux financiers à destination des systèmes alimentaires (3FS), conçu par le FIDA en partenariat avec le Pôle et d'autres partenaires, aide à s'aligner sur les priorités nationales et favorise la transparence. La FAO et le PAM ont en outre élaboré conjointement une Stratégie d'action anticipée qui, destinée à mieux appuyer les communautés à risque, élargit leur champ d'action grâce à des plateformes telles que le Groupe de travail sur la mise en œuvre d'actions anticipées et d'alertes rapides pour tous.

16. La mise en œuvre du Mémoire d'accord continue de rencontrer des difficultés, notamment pour ce qui est de mobiliser des ressources au niveau des pays pour transformer les systèmes agroalimentaires nationaux. L'accès à un financement souple et prévisible constitue un important obstacle, de même que le fait d'avoir à concilier différentes programmations et modalités opérationnelles compte tenu, en particulier, du rôle que joue le FIDA en tant qu'institution financière internationale. Néanmoins, il émerge actuellement de la collaboration une vision plus claire, qui guide les futures activités conjointes. On trouvera de plus amples informations et une analyse détaillée des activités conjointes menées actuellement et de leur incidence sur la collaboration des organismes ayant leur siège à Rome en 2024 dans le document intitulé *Update on Collaboration among the Rome-based Agencies*³ (Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome) et dans celui publié sous la cote [PC 138/7](#) et intitulé *Rapport de suivi de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome*, présenté au Comité du Programme à sa 138^e session.

III. Modalités de collaboration entre la FAO et le système des Nations Unies

A. Niveau mondial

17. Une enquête menée en 2023 auprès des partenaires que la FAO compte au sein du système des Nations Unies a mis en évidence une collaboration accrue. La moitié des 130 répondants ont reconnu les atouts que possède la FAO en matière d'expertise technique, de partage des connaissances, de plaidoyer et de renforcement des capacités. Le rôle joué par la FAO dans les équipes humanitaires de pays a obtenu une note moyenne de 7 sur 10 pour la coordination stratégique et la mobilisation de ressources, cela tenant au fait que son action s'aligne sur les besoins des pays et les priorités communes.

18. Malgré des obstacles de type bureaucratique, des approches différentes et des moyens limités, les ressources de la FAO, notamment FAOSTAT, AQUASTAT et les publications phares⁴, ont été très appréciées.

19. En 2024, la FAO, aux côtés du PAM et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a contribué aux débats menés au Conseil de sécurité de l'ONU sur

² <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/446441f6-28c7-4223-af04-69a9aa293730/content>.

³ Ce rapport peut être consulté à l'adresse https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000161582.

⁴ Telles que *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* et *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*.

l'insécurité alimentaire induite par les conflits. Au Forum politique de haut niveau, la FAO a coorganisé une manifestation parallèle où a été présentée la transformation des systèmes agroalimentaires, avec des exemples tirés du Brésil, de l'Égypte et du Mexique. La FAO et ses partenaires du système des Nations Unies ont contribué à l'élaboration de notes techniques sur la sécurité alimentaire mondiale pour le G20 et le G7. La FAO, en étroite collaboration avec le PAM et l'OCHA, a conçu puis présenté au G7 le Mécanisme de financement en cas de crises alimentaires dues à des chocs (Financing for Shock-Driven Food Crisis Facility, FSFC), que le G7 a repris dans son Initiative des Pouilles sur les systèmes alimentaires et dans la Déclaration de ses dirigeants.

20. Le système des Nations Unies pour le développement a aidé en priorité les membres à mettre en œuvre six transitions clés⁵ pour accélérer la réalisation des ODD. La FAO a joué, aux côtés des partenaires du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, un rôle essentiel dans ces transitions, aidant à actualiser les cadres politiques et réglementaires, créant des réserves de projets nationaux, élargissant les partenariats et intensifiant les activités de renforcement des capacités. La FAO a dirigé, sur le plan technique, la transformation des systèmes agroalimentaires, conduisant l'Initiative à fort impact sur les systèmes alimentaires et le guichet du Fonds commun pour les ODD consacré à la transformation des systèmes alimentaires.

21. Le Forum de partenariat 2024 du Conseil économique et social de l'ONU comportait un débat consacré à l'ODD 2, coorganisé par la FAO en collaboration avec les grands groupes de l'ONU chargés de la science et de la technologie ainsi que des enfants et des jeunes. Ce débat a permis de partager des stratégies propres à renforcer les partenariats multipartites de transformation des systèmes agroalimentaires. Des intervenants de la communauté scientifique, d'organisations de jeunes et de groupes d'agriculteurs ont débattu de la manière dont ces partenariats peuvent utiliser la science, les savoirs intergénérationnels et la coopération de producteurs pour faire progresser la mise en œuvre d'ODD interconnectés.

22. En tant qu'acteur clé du Partenariat pour une action rapide tenant compte des risques (REAP), la FAO a contribué à faciliter le partage de connaissances sur l'action anticipatoire à mener pour mieux se préparer aux crises potentielles. Elle a également joué un rôle essentiel dans l'avancement de la Cible 21 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et pris part aux débats de la CCNUCC sur les pertes et dommages, contribuant à l'Initiative de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe et soutenant des pays tels que Djibouti, le Ghana, la Mongolie et la Zambie. En outre, présidant la Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière, la FAO a aidé à faire connaître les effets des tempêtes de sable sur la santé et la sécurité alimentaire.

23. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires s'est élargi en 2024, accueillant le FIDA et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ses rapports et manifestations soulignant les liens qui existent entre l'insécurité alimentaire, le changement climatique et les conflits.

24. La FAO a également joué un rôle clé au sein du Comité permanent interorganisations, encourageant les acteurs locaux à participer à l'action humanitaire et contribuant, pour le Comité, à l'élaboration d'une note d'orientation prônant l'intégration des initiatives d'action humanitaire, de développement et de paix. Elle a contribué à l'élaboration de la feuille de route que le Comité a produite sur la crise climatique et aidé à créer, au Secrétariat de l'ONU, le Bureau d'évaluation à l'échelle du système, qui aura notamment pour priorités d'aligner les programmes de pays sur les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'intégrer les six transitions clés.

B. Niveau régional

25. Conformément à la nouvelle architecture régionale de l'ONU, la FAO privilégie une collaboration renforcée avec les commissions économiques régionales des Nations Unies, en particulier dans leur nouveau rôle de coprésidentes des plateformes régionales de collaboration.

⁵ Système des Nations Unies pour le développement. 2023. Six Transitions: Investment Pathways to Deliver the SDGs. <https://unsdg.un.org/sites/default/files/2023-09/Six%20Transitions%20English.pdf>.

La FAO négocie actuellement avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique pour l'Afrique des accords de partenariat orientés vers l'action qui doivent aider à fournir un soutien harmonisé et à maximiser l'action collective sur le terrain.

26. La FAO renforce également la collaboration régionale par des partenariats stratégiques traitant d'enjeux cruciaux. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la FAO, ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont élaboré, pour 2023-2025, un plan d'action conjoint axé sur la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes rurales. Ce plan préconise de réduire les disparités entre les genres dans l'accès à des ressources telles que la terre, l'eau et la pêche, parallèlement à des programmes interinstitutions destinés à améliorer l'accès des ruraux aux services de soins, à la santé reproductive et à la prévention de la violence fondée sur le genre. Cette initiative souligne également la nécessité de produire des données relatives au rôle des femmes rurales dans les systèmes agroalimentaires pour renforcer leur autonomie.

27. Parallèlement, la FAO fait progresser l'approche «Une seule santé» avec l'OMS, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Dans le cadre du plan d'action conjoint correspondant, elle a appuyé la mise en place de dialogues politiques, d'examen de stratégies et d'initiatives régionales, notamment une plateforme «Une seule santé» au Proche-Orient et des directives régionales de surveillance de la résistance aux antimicrobiens pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que pour l'Asie et le Pacifique. Les activités menées par la FAO pour combattre les zoonoses et la rage en Afrique et en Asie-Pacifique se sont complétées d'une réponse aux épidémies en Amérique centrale et d'évaluations des risques au Bhoutan, à Madagascar et en République de Corée. Malgré ces réalisations, il subsiste, s'agissant de l'approche «Une seule santé», des disparités, avec une mise en œuvre variable d'une région à l'autre.

| Piste d'action 1: Accroître les capacités de l'initiative «Une seule santé» pour renforcer les systèmes de santé | Piste d'action 2: Réduire les risques liés aux épidémies et pandémies de zoonoses émergentes et réémergentes | Piste d'action 3: Combattre et éliminer les zoonoses endémiques, les maladies tropicales négligées et les maladies à transmission vectorielle | Piste d'action 4: Renforcer l'évaluation, la gestion et la communication des risques de sécurité sanitaire des aliments | Piste d'action 5: Enrayer la pandémie silencieuse de résistance aux antimicrobiens | Piste d'action 6: Intégrer l'environnement dans l'initiative «Une seule santé» |
|--|--|---|---|--|--|
| Toutes régions | Toutes régions | Afrique Amérique latine et Caraïbes Asie et Pacifique | Europe et Asie centrale | Amérique latine et Caraïbes Proche-Orient et Afrique du Nord | Asie et Pacifique |

Source: FAO.

28. En outre, la FAO a contribué à l'élaboration de la Stratégie régionale globale de prévention et d'intégration des Nations Unies pour la Corne de l'Afrique, procurant des informations sur l'évolution de la sécurité alimentaire. Dans le cadre du Réseau mondial contre les crises alimentaires, elle a appuyé la tenue de consultations régionales en Afrique de l'Ouest, examinant les progrès réalisés dans des pays comme le Burkina Faso, le Tchad et le Niger, et définissant les étapes à suivre pour concrétiser le nexus action humanitaire-développement-paix (HDP). En juillet 2024, elle a coorganisé, avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Coalition pour le nexus HDP au Kenya, un atelier et des réunions ministérielles qui ont donné lieu à la publication d'un communiqué approuvé⁶ énonçant des engagements collectifs à faire progresser la transformation des systèmes agroalimentaires en Éthiopie, en Somalie et au Soudan du Sud.

29. La FAO continue de participer activement à des processus régionaux, mais a des difficultés à aider en temps voulu les équipes de pays des Nations Unies, en raison de ressources limitées. Une enquête menée par le Département des affaires économiques et sociales (DESA) de l'ONU auprès des

⁶ IGAD. 2024. [Communiqué commun: Accelerating Food Systems Implementation in the IGAD Region.](#)

équipes de pays des Nations Unies et des représentants de la FAO a révélé un soutien modéré de la part des plateformes régionales de collaboration, signe qu'il faut encore améliorer la situation.

C. Niveau des pays

30. Au niveau des pays, la FAO a renforcé son rôle de chef de file au sein des équipes de pays des Nations Unies, s'employant à intégrer les systèmes agroalimentaires dans les cadres nationaux et encourageant l'adoption d'approches coordonnées avec les entités des Nations Unies. En 2024, 127 pays avaient élaboré des stratégies nationales de transformation des systèmes agroalimentaires, les coordonnateurs résidents dirigeant la mise en œuvre, avec le soutien de la FAO et de ses partenaires du système des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

31. Les partenariats de la FAO avec le système des coordonnateurs résidents se sont considérablement approfondis, la participation desdits coordonnateurs aux mécanismes de reddition de comptes des représentants de la FAO étant passée de 55 à 70 pour cent au cours de l'année écoulée. Une enquête réalisée en 2023 par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU a révélé que la plupart des représentants de la FAO appréciaient le rôle moteur que les coordonnateurs résidents jouent dans la conformation des politiques nationales aux ODD (93 pour cent) et dans le renforcement des capacités des institutions publiques et de la société civile (79 pour cent). Cependant, le soutien apporté par les coordonnateurs pour ce qui était d'exploiter, au niveau national, les possibilités d'investissements publics et privés à grande échelle a été moins important (60 pour cent), ce qui appelle de nouvelles améliorations.

32. L'adoption du Pacte de financement 2.0 devrait renforcer des fonds communs interinstitutions tels que le Fonds commun pour les ODD, le Fonds de lutte contre les pandémies, le Fonds central pour les interventions d'urgence et les fonds de financement commun pour les pays de l'OCHA⁷, qui ont joué un rôle déterminant dans les actions conjointes menées par le système des Nations Unies autour des systèmes alimentaires au niveau des pays. En 2024, la part de la FAO dans les programmes conjoints des Nations Unies est passée de 5,9 pour cent à 6,4 pour cent, ce qui marque un progrès, mais reste inférieur à l'objectif de 15 pour cent fixé par le Pacte de financement.

| Pays | Partenaires | Résultats |
|--------------------|--|---|
| Éthiopie | Réseau mondial contre les crises alimentaires, IGAD, Coalition pour le nexus HDP, Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires | Consultations avec le Gouvernement et les parties prenantes pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation des systèmes alimentaires. |
| Timor-Leste | PAM, OMS, Fonds commun pour les ODD | Réaffectation de 80 millions d'USD au programme «Cesta Básica» pour fournir des produits alimentaires essentiels aux ménages, stimuler l'agriculture locale et achever la première évaluation des systèmes alimentaires nationaux, à l'appui des ODD 2, 3 et 12. |
| Bangladesh | PAM | Renforcement de la sécurité alimentaire grâce à des programmes urbains ciblés, expérimentation du mécanisme de vente sur le marché libre, introduction de solutions numériques pour les femmes, amélioration de la distribution publique d'aliments et progrès dans la réalisation des ODD 1, 2 et 5. |
| Ghana | PAM | Renforcement du suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans 120 districts, fournissant des données vitales pour l'élaboration de politiques et d'interventions fondées sur des éléments factuels. |

⁷ <https://www.unocha.org/country-based-pooled-funds>.

| | | |
|-------------------|--|--|
| Népal | PAM, USAID | Évaluation de l'impact de la crise mondiale, les résultats ayant servi de base à la prise de mesures par les pouvoirs publics et à l'analyse du FMI. |
| Maroc | UNICEF, ONUDI, Fonds vert pour le climat, Fonds pour l'environnement mondial | Obtention d'un financement de l'action climatique axé sur la décarbonation de l'industrie et évaluation de l'impact de la hausse des prix de l'énergie et des aliments sur la sécurité alimentaire. |
| Madagascar | Coordonnateur résident des Nations Unies | Collaboration étroite avec le Coordonnateur résident autour de la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, de la mobilisation de ressources et de la participation du gouvernement à la lutte contre les invasions de criquets pèlerins et à la transformation des systèmes alimentaires. |
| Somalie | Coordonnateur résident des Nations Unies | Collaboration avec le Coordonnateur résident pour restructurer un fonds fiduciaire multipartenaires en un Fonds commun pour la Somalie, la FAO dirigeant les activités d'amélioration de la résilience face au climat et parvenant à obtenir un financement pour cinq propositions conjointes. |

Source: FAO.

33. En tant qu'acteur clé des 120 plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable signés, la FAO est déterminée à mobiliser des ressources pour la transformation des systèmes agroalimentaires. Le nouveau soutien qu'elle apporte, dans ce contexte, au mécanisme d'analyse commune de pays vise à étendre le soutien technique, en intégrant les systèmes agroalimentaires dans la programmation par pays des Nations Unies.

IV. Collaboration thématique

A. Climat et environnement

34. La FAO reste un participant actif du [Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies](#), qui coordonne les activités menées à l'échelle du système en matière de viabilité écologique et d'établissements humains. En 2023, elle a coprésidé l'adoption de l'[Approche commune du système des Nations Unies pour une planète sans pollution](#), qui souligne l'engagement des Nations Unies à prévenir la pollution. La FAO dirige également l'élaboration d'une déclaration commune sur les plastiques pour la cinquième session, en 2024, du Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique, qui vise à mettre en place un accord juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans les environnements marins.

35. Aux côtés du FIDA et du PAM, la FAO assure la coordination provisoire du Groupe des Nations Unies sur la viabilité environnementale et sociale, dont la réunion annuelle doit se tenir au siège de la FAO en novembre 2024. Dans le cadre de l'[initiative «Du bleu au vert»](#), la FAO partage les meilleures pratiques à suivre pour améliorer la viabilité écologique dans l'ensemble de ses installations et opérations. Elle appuie également la mise en œuvre de l'Approche commune des Nations Unies sur la biodiversité, les activités du Groupe chargé des questions relatives aux droits humains et à l'environnement, et la Stratégie pour une gestion de la durabilité dans le système des Nations Unies 2020-2030. À travers ces initiatives, la FAO joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques environnementales mondiales, la promotion de la collaboration et l'intégration de la durabilité dans les systèmes agroalimentaires.

36. La FAO a contribué à l'élaboration d'un manuel de référence avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et la Société pour la restauration écologique pour atteindre la Cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité. Le manuel sera lancé lors de la Journée de la restauration organisée lors de la COP16, avec des ateliers initiaux déjà en cours dans des pays pilotes.

37. Le programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation (SCALA), dans le cadre duquel la FAO collabore avec le PNUD grâce à des fonds du Ministère fédéral allemand de l'environnement et de la protection des consommateurs, est une initiative de 20 millions d'euros qui vise à faire progresser l'adoption de solutions climatiques dans les systèmes agroalimentaires dans le cadre de l'Accord de Paris. Opérant dans 12 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes, avec une participation du secteur privé dans 10 pays supplémentaires, ce programme s'appuie sur l'expertise que possède la FAO en matière de transformation des systèmes agroalimentaires et de restauration des écosystèmes, combinée aux atouts que possède le PNUD en matière de gouvernance et de mobilisation de financements climatiques.

38. Le Programme SCALA a accéléré la mise en œuvre de l'Accord de Paris en menant des évaluations au niveau des systèmes des chaînes de valeur agroalimentaires dans 11 pays, fournissant des données pour une prise de décision fondée sur des éléments factuels. Il a également aidé les pays à revoir à la hausse leurs ambitions en matière de systèmes agroalimentaires durables avec la mise à jour des contributions déterminées au niveau national (CDN 3.0) et l'amélioration de la transparence et des rapports dans six pays au titre du Cadre de transparence renforcé de la CCNUCC.

39. Les outils, les connaissances et l'appui au renforcement des capacités fournis par le Programme SCALA se sont révélés efficaces dans divers contextes. Cependant, la difficulté d'un programme aussi ambitieux que SCALA consiste à concentrer ses efforts sur des ressources limitées. Avec un financement supplémentaire, SCALA pourrait aider encore plus de pays à atteindre des objectifs tels que l'action climatique, la sécurité alimentaire, la restauration d'écosystèmes, la préservation de la biodiversité, l'égalité des genres et l'inclusion sociale.

B. Commerce

40. Le nouveau cadre de partenariat avec l'OMC souligne l'engagement commun des deux organisations à aligner les politiques commerciales mondiales sur les objectifs de développement durable et de sécurité alimentaire, tout en relevant les défis posés par le changement climatique. Outre les domaines de collaboration existants, comme le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) et le mécanisme de transparence des marchés du G20, le nouvel accord renforcera le travail conjoint mené dans 17 domaines d'intérêt commun, y compris l'appui aux négociations en cours de l'OMC sur la réforme agricole, la mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche adopté à la 12^e Conférence ministérielle de l'OMC (y compris les projets financés par le Fonds fiduciaire du Mécanisme de financement de la pêche) et la célébration annuelle de la Journée mondiale du coton. Les principaux objectifs sont de renforcer l'appui au Comité de l'agriculture de l'OMC, d'améliorer la collaboration sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et de promouvoir des échanges sûrs au moyen du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce. En outre, l'accord prévoit un plan d'activités conjointes de coopération technique, en particulier l'élaboration de publications conjointes traitant du lien qui existe entre la sécurité alimentaire, l'agriculture, la pêche, la biodiversité, le changement climatique, la nutrition et le commerce.

C. *Égalité des genres et autonomisation des femmes*

41. Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, lancé en 2012 et mis à jour en 2018, sert de cadre global de reddition de comptes dont le but est d'obtenir un changement systémique et institutionnel vers une égalité des genres durable dans l'ensemble du système. Pleinement engagée dans ce cadre, la FAO a réalisé d'importants progrès, atteignant ou dépassant 14 des 16 indicateurs de performance applicables, y compris ceux qui mettent en avant la collaboration interinstitutions. Elle participe activement à divers mécanismes de coordination interinstitutions tels que le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes et le Réseau de coordonnateurs des Nations Unies pour les questions de genre, le but étant de faire progresser l'égalité des genres et d'autonomiser les femmes rurales. Par l'entremise de ses bureaux de liaison à Bruxelles, Genève, New York et Washington, la FAO intègre l'égalité des genres dans les activités de plaidoyer qu'elle mène auprès des principales parties prenantes, qu'il s'agisse de la campagne numérique célébrant la huitième Journée internationale des femmes et des filles de science, du débat sur le rapport consacré au *Statut des femmes rurales dans les systèmes agroalimentaires*, avec des intervenants de haut niveau de la FAO, de l'OIT et d'ONU-Femmes, ou de la présentation du travail mené par la FAO sur l'égalité des genres dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition lors de manifestations de haut niveau, y compris la Commission de la condition de la femme ainsi que les deuxième et troisième Commissions de l'Assemblée générale des Nations Unies. La FAO collabore en outre étroitement avec les organismes ayant leur siège à Rome, examinant, avec ses pairs, les rapports du Plan d'action susmentionné pour renforcer la reddition de comptes et partager les meilleures pratiques. En prévision de la version 3.0 dudit plan et de la célébration du 30^e anniversaire du Programme d'action de Beijing (Beijing+30), en 2025, la FAO mène d'actives consultations et produit d'importantes informations, réaffirmant son attachement à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et des filles.

D. *Peuples autochtones*

42. Le travail que mène la FAO auprès des peuples autochtones met l'accent sur les approches qu'adoptent ces derniers en matière de transformation des systèmes agroalimentaires, de conservation de la biodiversité et d'action climatique. Grâce à des initiatives telles que la restauration biocentrique, la FAO appuie les processus des peuples autochtones sur la base de leur cosmogonie, de leur gestion territoriale et de leurs systèmes de connaissances afin de restaurer les terres dégradées et d'enrayer la perte de biodiversité. Cette activité aide à mettre en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité en collaborant étroitement, avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, l'Assemblée des peuples autochtones et le PNUE, à la restauration menée par les autochtones dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

43. La Plateforme mondiale sur les systèmes alimentaires autochtones, qu'héberge la FAO, réunit des chercheurs autochtones et non autochtones pour cocréer des connaissances qui influenceront les politiques et les programmes mondiaux, engageant, pour ce faire, des organisations telles que la CCNUCC et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La FAO amplifie également les voix autochtones, en particulier celles des jeunes, grâce au rôle moteur qu'elle joue dans des instances internationales telles que le Forum mondial des Nations Unies pour les jeunes autochtones, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Cette approche multiforme non seulement reconnaît les systèmes de connaissances autochtones, mais aussi les intègre dans l'action menée au niveau mondial pour atteindre les ODD, promouvant la résilience et la durabilité des écosystèmes et des communautés.

E. *Urgence et résilience*

44. En 2023, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, que codirigent la FAO et le PAM, a élargi sa réponse aux crises alimentaires d'urgence et prolongées dans 29 pays, coordonnant plus de 1 000 partenaires, principalement des organisations nationales ou locales. Cet effort a permis de fournir une aide alimentaire, agricole et des moyens de subsistance à 134 millions de personnes dans 28 pays. À la mi-2024, le module avait apporté une aide alimentaire

à 48 millions de personnes et une aide à l'exploitation et aux moyens de subsistance à 17 millions d'agriculteurs, le but étant d'atteindre 112 millions de personnes en 30 opérations, avec des besoins financiers s'établissant à 14,9 milliards de dollars.

45. La FAO codirige la Coalition pour le nexus HDP aux côtés du PAM, du g7+ et de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. Le g7+ soutient les pays touchés par des crises alimentaires et des conflits, les aidant à mettre en œuvre des programmes nationaux de transformation des systèmes alimentaires tout en intégrant dans les stratégies de sécurité alimentaire la consolidation de la paix.

46. La FAO collabore avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) (Cadre de Sendai). Elle dirige, pour le Bureau et le Conseil international des sciences, l'élaboration de plus de 60 profils d'information sur des risques tels que les risques biologiques, chimiques et météorologiques. Elle joue un rôle clé dans le Groupe de travail du G20 sur la réduction des risques de catastrophe, veillant à ce que les systèmes agroalimentaires soient intégrés dans les stratégies mondiales de gestion de ces risques, et aide à suivre les pertes agricoles au titre du Cadre de Sendai. En outre, elle a contribué à la publication récente de *Words into Action – A Guide to Multi-Hazard Early Warning Systems* (Des mots à l'action: Guide des systèmes d'alerte précoce multirisques).

47. Par ses programmes conjoints de secours d'urgence, la FAO fait progresser ses partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, en particulier dans les situations d'urgence. En Ukraine, la FAO et le PAM mettent conjointement en œuvre des programmes qui visent à rétablir les moyens de subsistance agricoles dans les zones touchées par des mines, se concentrant sur la régénération des terres et la revitalisation du secteur agroalimentaire. En République démocratique du Congo, la FAO, le PAM et l'UNICEF collaborent pour renforcer les systèmes de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition et promouvoir des approches intégrées de lutte contre la malnutrition par une agriculture qui intègre l'enjeu nutritionnel dans les zones de conflit.

48. La FAO s'associe à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour traiter les déplacements forcés, élaborant une approche conjointe d'anticipation des retombées humanitaires, avec une feuille de route complète attendue pour 2025. Le partenariat entre la FAO et le HCR se concentre sur l'offre de solutions durables aux populations déplacées. La collaboration multipartite sur l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire, lancée au Forum mondial sur les réfugiés de 2023, vise à renforcer la sécurité alimentaire et l'intégration sociale des réfugiés, notamment en Afrique de l'Est, au profit de 660 000 personnes directement et de 700 000 indirectement. Des projets innovants, par exemple d'entomoculture intégrée pour les réfugiés et de communautés d'accueil en Ouganda, relèvent de cet effort, la FAO et le HCR mobilisant conjointement des ressources, et leur mémorandum d'accord élargi favorisant une coopération plus poussée sur la protection, le changement climatique et les solutions de déplacement à long terme.

49. Malgré des défis tels que la rareté des financements et les difficultés de coordination, les deux organisations sont résolues à étendre leurs activités conjointes, notamment pour ce qui est de mettre en place des chaînes de valeur agricoles et d'appuyer les populations vulnérables. Les bureaux de pays de la FAO préconisent d'utiliser les capacités de protection du HCR pour renforcer la programmation conjointe au profit des communautés déplacées.

F. Nutrition

50. ONU-Nutrition est le mécanisme de coordination interinstitutions des Nations Unies pour la nutrition, financé par ses cinq membres constitutifs: FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. Depuis sa création en 2020, ONU-Nutrition a mobilisé 15 entités des Nations Unies ayant un mandat ou un intérêt dans la nutrition, exploitant la nature intersectorielle de la nutrition et la capacité collective de ses membres à relever les défis de la malnutrition. Le secrétariat d'ONU-Nutrition soutient l'action collective, se concentrant sur l'aide aux pays et la promotion d'une alimentation saine dans des systèmes alimentaires durables.

51. Au cours de l'année écoulée, ONU-Nutrition a facilité la réalisation d'exercices de [cartographie des acteurs de la nutrition et des activités menées](#) dans six pays d'Afrique de l'Ouest, dont la Sierra Leone, où il a été recensé 200 acteurs de la nutrition et 30 interventions menées dans six secteurs, ce qui a favorisé la collaboration et étayé la prise de décision⁸. Ces exercices soulignent l'importance des données dans l'élaboration d'interventions nutritionnelles efficaces. Les équipes de pays des Nations Unies ont également fait progresser la coordination des activités menées en matière de nutrition, appuyant des initiatives gouvernementales telles que le Plan d'action des Philippines pour la nutrition (2023-2028), la législation salvadorienne sur l'alimentation scolaire, la promotion d'une alimentation saine en Argentine et la diffusion d'un protocole technique sur la gestion communautaire de la malnutrition aiguë en Inde. Des pays comme le Libéria mettent l'accent sur la participation de toutes les parties prenantes à des plateformes multipartites et sur un investissement soutenu dans la coordination et la gouvernance multisectorielles.

52. ONU-Nutrition a inventorié les politiques, les approches et les meilleures pratiques suivies pour procurer une alimentation saine à partir de systèmes alimentaires durables, harmonisant les méthodes appliquées et la communication entre ses membres. En tant que secrétariat de la Coalition pour l'action en faveur d'une alimentation saine pour tous, en particulier les enfants, grâce à des systèmes alimentaires durables, ONU-Nutrition encourage la collaboration de ses membres, comme on l'a vu aux sessions du Bilan de la transformation des systèmes alimentaires à l'échelle des Nations Unies⁹, à la 51^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)¹⁰ et à la COP28¹¹. En outre, l'Équipe spéciale d'ONU-Nutrition chargée du secteur privé travaille avec le Pôle pour mettre en place un cadre de suivi des responsabilités des entreprises dans le cadre du programme plus large de transformation des systèmes alimentaires.

G. Santé

53. L'Alliance quadripartite¹² a réalisé d'importants progrès dans trois domaines clés que sont la gouvernance et le plaidoyer, le développement institutionnel et l'échange de connaissances au titre de son approche «Une seule santé». La collaboration soutenue mise en place avec le G20, le G7 et d'autres plateformes intergouvernementales a élevé cette approche au rang de priorité de santé mondiale, ce qui s'est traduit par des engagements atteignant 2 milliards d'USD pour les activités de prévention, de préparation et de riposte à mener en cas de pandémie. À la deuxième Réunion annuelle de l'Alliance, en 2024, les priorités stratégiques pour 2024-2025 ont été renouvelées, mettant l'accent sur la collaboration mondiale, l'intégration de données pour l'élaboration de politiques, la mobilisation de ressources, la communication et le renforcement de la coordination entre les bureaux régionaux et les sièges pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action conjoint «Une seule santé» (2022-2026) au niveau des pays.

54. La FAO a dirigé la mise en place de l'espace de connaissances «Une seule santé», qui relie plus de 1 500 membres de 112 pays. Cette plateforme facilite l'apprentissage et la collaboration au moyen de webinaires, de forums de discussion et de communautés de pratique, renforçant ainsi les capacités dans l'ensemble du spectre d'«Une seule santé».

⁸ Pour plus d'informations, consulter le site

<https://www.unnnutrition.org/news/mapping-tool-provides-compass-road-scale-nutrition-sierra-leone>.

⁹ ONU-Nutrition. 2023. Coalition pour l'action en faveur d'une alimentation saine pour tous, en particulier les enfants, grâce à des systèmes alimentaires durables au Bilan de la transformation des systèmes alimentaires à l'échelle des Nations Unies, 24-26 juillet 2023, Rome. [Référéncé le 3 mars 2024].

<https://www.unnnutrition.org/events/hdsfs-un-food-systems-summit-2-stocktaking-moment>.

¹⁰ Manifestation parallèle de la 51^e session du CSA sur les [possibilités de transformation à maximiser dans le continuum rural-urbain pour procurer une alimentation saine à partir de systèmes alimentaires durables](#).

¹¹ COP28 [Climat et nutrition à la COP28](#).

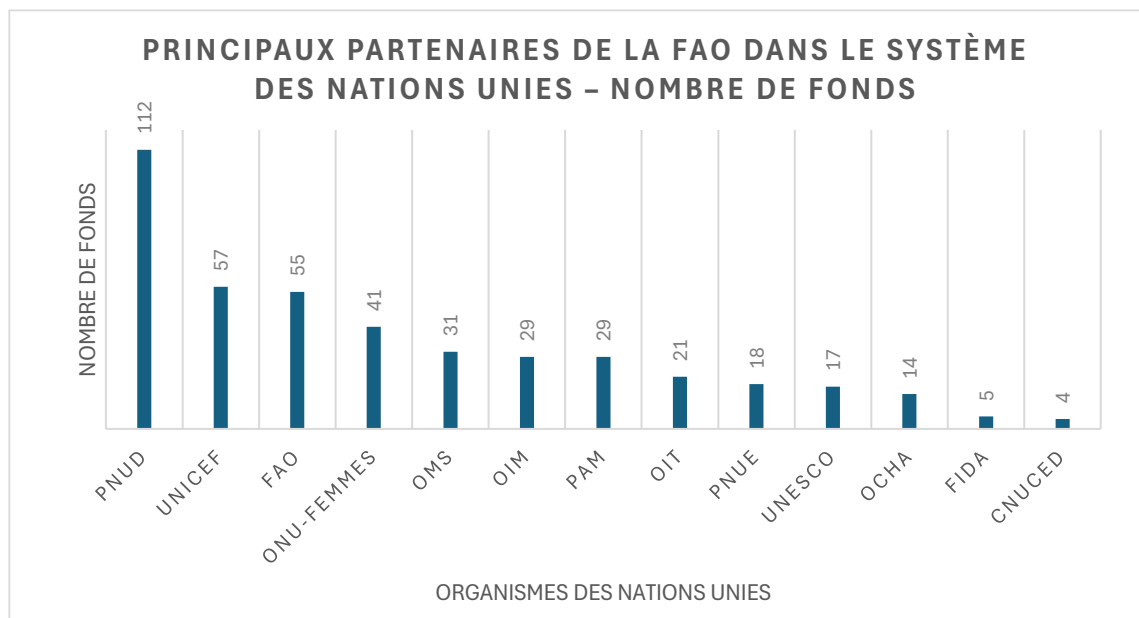
¹² En mars 2022, la FAO, l'OMS, l'OMSA et le PNUE, ont signé un accord novateur destiné à renforcer leur coopération pour équilibrer et optimiser durablement la santé des êtres humains, des animaux, des plantes et de l'environnement. Connue sous le nom d'Alliance quadripartite, ce partenariat a élargi l'ancienne Alliance tripartite (FAO, OMS et OMSA) et marqué une nouvelle ère de collaboration aux fins de l'initiative «Une seule santé».

55. En 2024, l'Alliance quadripartite a également réalisé d'importantes avancées dans la gouvernance mondiale de la résistance aux antimicrobiens, jouant un rôle central dans l'élaboration d'une déclaration politique devant être adoptée à la réunion de haut niveau de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à ce phénomène. Le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens, présidé par le Premier Ministre de la Barbade, a continué de préconiser, dans ce domaine, une action mondiale et l'adoption de l'approche «Une seule santé». La Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens s'est étendue à plus de 200 membres, a créé 13 groupes d'action et a accueilli sa première assemblée plénière avec 180 délégations. Le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens a aidé financièrement 14 pays en développement et quatre programmes mondiaux, faisant progresser la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans le monde entier.

56. Le Système mondial intégré de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de leur utilisation, mis en place avec la FAO, l'OMS et l'OMSA, a aidé à suivre cette résistance, tandis que l'Outil d'évaluation de la législation relative à la résistance aux antimicrobiens dans le contexte de l'initiative «Une seule santé», nouvellement lancé, a aidé les pays à évaluer leur propre législation. Un guide commun¹³ destiné à faciliter le suivi et l'évaluation des plans d'action nationaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens a également été publié, renforçant ainsi la lutte menée dans le monde contre ce phénomène.

H. Financement commun

57. Les fonds de financement commun sont essentiels pour encourager les partenariats et la mise en œuvre d'actions conjointes entre les entités des Nations Unies, en particulier au niveau des pays. La FAO a considérablement accru sa participation aux fonds communs interinstitutions en raison du rôle moteur qu'elle joue dans le programme relatif aux systèmes agroalimentaires. Cette participation a renforcé sa capacité à promouvoir des systèmes agroalimentaires durables et résilients dans divers contextes. Depuis 2016, la FAO a obtenu plus de 500 millions d'USD de 100 fonds de financement commun pour appuyer la réalisation des ODD, y compris 87 millions d'USD par l'entremise du Fonds fiduciaire multipartenaires en 2023, ce qui reflète une évolution générale positive.



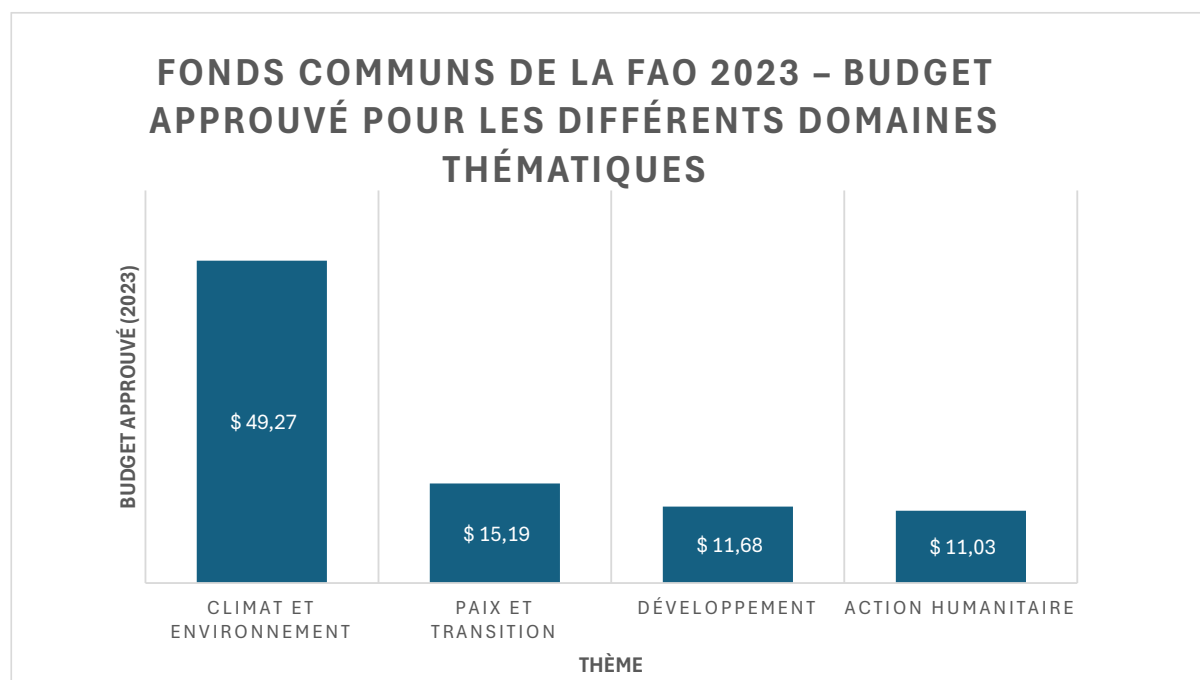
Source: Passerelle de données du Fonds fiduciaire multipartenaires – données extraites en mai 2024.

58. En 2023, la plus grande part de la contribution volontaire de la FAO a été allouée à des initiatives climatiques et environnementales, plus de 46 millions d'USD ayant été mobilisés par le biais du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD) et du Fonds

¹³ Ce guide peut être consulté [ici](#).

fiduciaire de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Les principaux projets portent sur le couloir sec d'Amérique centrale, les petits États insulaires en développement (PEID) et l'initiative Grande muraille verte du Sahara et du Sahel. En outre, en 2024, la FAO a obtenu, dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans des pays comme le Burkina Faso, la Gambie et la Somalie, six nouveaux projets qui portent sur la sécurité climatique et les conflits liés aux ressources.

59. La FAO a joué un rôle clé dans l'élaboration de cadres d'action anticipée au titre du Fonds central pour les interventions d'urgence, aidant plus de 530 000 personnes à se préparer aux aléas. Par exemple, l'activation, en juillet 2024, du Fonds au Bangladesh a permis, avec 6,2 millions d'USD, d'aider 500 000 personnes à se préparer à de graves inondations. En 2023, la FAO a obtenu, via 35 subventions du Fonds, 54,1 millions d'USD pour aider 2,8 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans 25 pays. En septembre 2024, le Fonds avait fourni 32,6 millions d'USD supplémentaires pour traiter des crises dans des pays tels que l'Éthiopie et le Mali, la FAO procurant une nouvelle enveloppe de 10 millions d'USD destinée à promouvoir une action climato-intelligente. Malgré le succès de ces interventions, seuls 8,9 pour cent des crédits du Fonds sont allés à des interventions agricoles, contre 17,3 pour cent à l'aide alimentaire, d'où la nécessité de mieux reconnaître le rôle que joue l'agriculture dans les interventions humanitaires.



Source: *Passerelle de données du Fonds fiduciaire multipartenaires – données extraites en mai 2024.*

60. Le travail que mène la FAO avec les fonds de financement commun pour les pays démontre également la détermination de l'Organisation à appuyer les intervenants locaux, avec 23 millions d'USD alloués en 2023 à des activités menées en Ukraine, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne. En tant que l'un des 13 agents d'exécution du Fonds de lutte contre les pandémies, la FAO a renforcé les systèmes de santé animale par une approche «Une seule santé», obtenant 60 millions d'USD en 2023 pour des projets menés dans 16 pays, et soumettant 84 propositions en 2024.

61. Le Fonds commun pour les ODD a permis de faire progresser le rôle moteur que joue la FAO dans les systèmes agroalimentaires, obtenant 15 millions d'USD dans des domaines thématiques tels que le développement d'urgence, le financement des ODD et la résilience des PEID. En 2024, le portefeuille de la FAO s'est encore élargi avec l'introduction des guichets dédiés aux systèmes agroalimentaires, à la transformation numérique et à la localisation des ODD. La FAO utilise le Fonds pour encourager les ministères nationaux et placer les systèmes agroalimentaires au cœur des programmes publics.

62. Le modèle de financement mixte du Fonds, où chaque USD permet d'en mobiliser 18, a permis à la FAO de conclure d'autres investissements et partenariats avec des institutions financières internationales. Dans des pays comme l'Éthiopie, le Nigéria et la Somalie, l'accent mis par la FAO sur la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et sur le nexus HDP continue de créer de nouvelles opportunités de partenariat.

63. Malgré ces succès, il subsiste des difficultés, comme les coûts de transaction élevés et les lacunes observées en matière de capacités techniques qui compliquent l'élaboration de programmes conjoints. La FAO aide souvent directement les pays à satisfaire aux critères d'admissibilité, ce qui exige d'elle d'importantes ressources. Quoiqu'il en soit, le Fonds commun pour les ODD reste essentiel pour favoriser des partenariats inclusifs et faire évoluer les politiques vers la durabilité. La participation active de la FAO à des mécanismes de financement commun tels que le Fonds central pour les interventions d'urgence, le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, les fonds de financement commun pour les pays et le Fonds de lutte contre les pandémies souligne sa détermination à mobiliser des ressources et à promouvoir la résilience dans les contextes fragiles, procurant un soutien essentiel et opportun aux populations vulnérables pendant les crises.

I. Efficience du système des Nations Unies

64. La participation de la FAO au programme d'efficience du système des Nations Unies a produit des résultats notables, notamment d'importantes économies et une meilleure efficacité opérationnelle grâce à la mise en place de stratégies relatives aux activités d'appui ainsi que de services de soutien et de locaux communs. Depuis 2019, la FAO a réalisé 22 millions d'USD d'économies et de dépenses non engagées, dont 7 millions d'USD rien qu'en 2023, participant à 128 stratégies relatives aux activités d'appui dans des domaines tels que les achats, les technologies de l'information et la logistique. Parmi les principaux enseignements tirés, on citera le rôle essentiel de la coopération interinstitutionnelle et la nécessité de disposer de processus précis d'estimation et de validation des coûts, mis en évidence par les efforts accrus faits par le réseau d'appui en 2023. Les projets pilotes de services de soutien communs, notamment au Brésil, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam, ont permis une importante simplification opérationnelle, réduisant le nombre d'entités avec lesquelles les gouvernements collaborent, d'où un impact plus large au-delà du système des Nations Unies. La participation de la FAO à des projets de locaux communs, en particulier dans des lieux autres que les capitales, a permis d'optimiser l'utilisation des ressources, d'améliorer la sécurité et de renforcer la présence unifiée du système des Nations Unies.

V. Défis, opportunités et perspectives

65. Malgré d'importants progrès, plusieurs problèmes limitent la collaboration à l'échelle du système des Nations Unies. Les coûts de transaction élevés empêchent de collaborer efficacement au sein des équipes de pays, ce qui complique les activités de programmation conjointe. La répartition géographique inégale de l'expertise et les lacunes observées en matière de capacités empêchent d'appliquer les approches que requiert la transformation des systèmes agroalimentaires dans l'ensemble du système. En outre, les mandats sectoriels ou propres aux organismes éclipsent souvent des objectifs systémiques plus larges tels que les ODD, ce qui limite l'élaboration de solutions multisectorielles. Il est difficile de mobiliser des ressources communes au niveau des pays avec un accès limité à un financement souple et prévisible; en outre, les différences de programmation et de modalités opérationnelles entre les organismes compliquent encore la mise en place d'activités conjointes. Il faudrait, enfin, mieux reconnaître le rôle que joue l'agriculture dans les interventions humanitaires.

66. Pour résoudre ces problèmes, la FAO utilise divers moyens d'améliorer la coordination et de renforcer ses partenariats avec le système des Nations Unies. Elle vise à élargir sa participation aux mécanismes de financement commun, travaillant avec ses partenaires du système des Nations Unies pour, en utilisant le mécanisme de développement des capacités du Fonds commun pour les ODD, renforcer la capacité des équipes de pays des Nations Unies à concevoir et mettre en œuvre, par des approches systémiques, des programmes conjoints de mise en place de systèmes agroalimentaires durables et résilients. À l'avenir, la collaboration de la FAO avec d'autres entités du système des

Nations Unies se focalisera sur l'adoption d'approches intégrées, la pratique d'investissements durables et la création de partenariats entre institutions et avec le secteur privé plus solides pour accélérer la réalisation des ODD d'ici à 2030, tout en assurant un alignement complet sur les priorités de développement des pays. La FAO se réjouit d'accueillir le mécanisme de soutien de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté du G20, et de travailler aux côtés de ses partenaires du système des Nations Unies pour permettre la mise en œuvre à grande échelle d'instruments politiques qui, fondés sur des données factuelles, soient pris en charge et dirigés par les pays.